PRÉFET
DE VAUCLUSE
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

Direction Départementale des Territoires de Vaucluse

# SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
## Rustrel

## PORTER A CONNAISSANCE

### Légende

Limites communales

SUP

AS1
AS1_ASSIETTE_SUP_S
Périmètre de protection éloignée
Périmètre de protection rapprochée

Flux GPU : Assiette S AC1
ac1
Flux GPU : Assiette S AC2
ac2
Flux GPU : Générateur S AC1
ac1

Sources des données - Géobase de la DDT84 + Flux GPU
25/07/2024
Cartographie DDT84 - Service Connaissance des Territoires
1:11 000
IGN© BDOrtho® Scan25®
Extrait de l'Atlas : Page 103/151

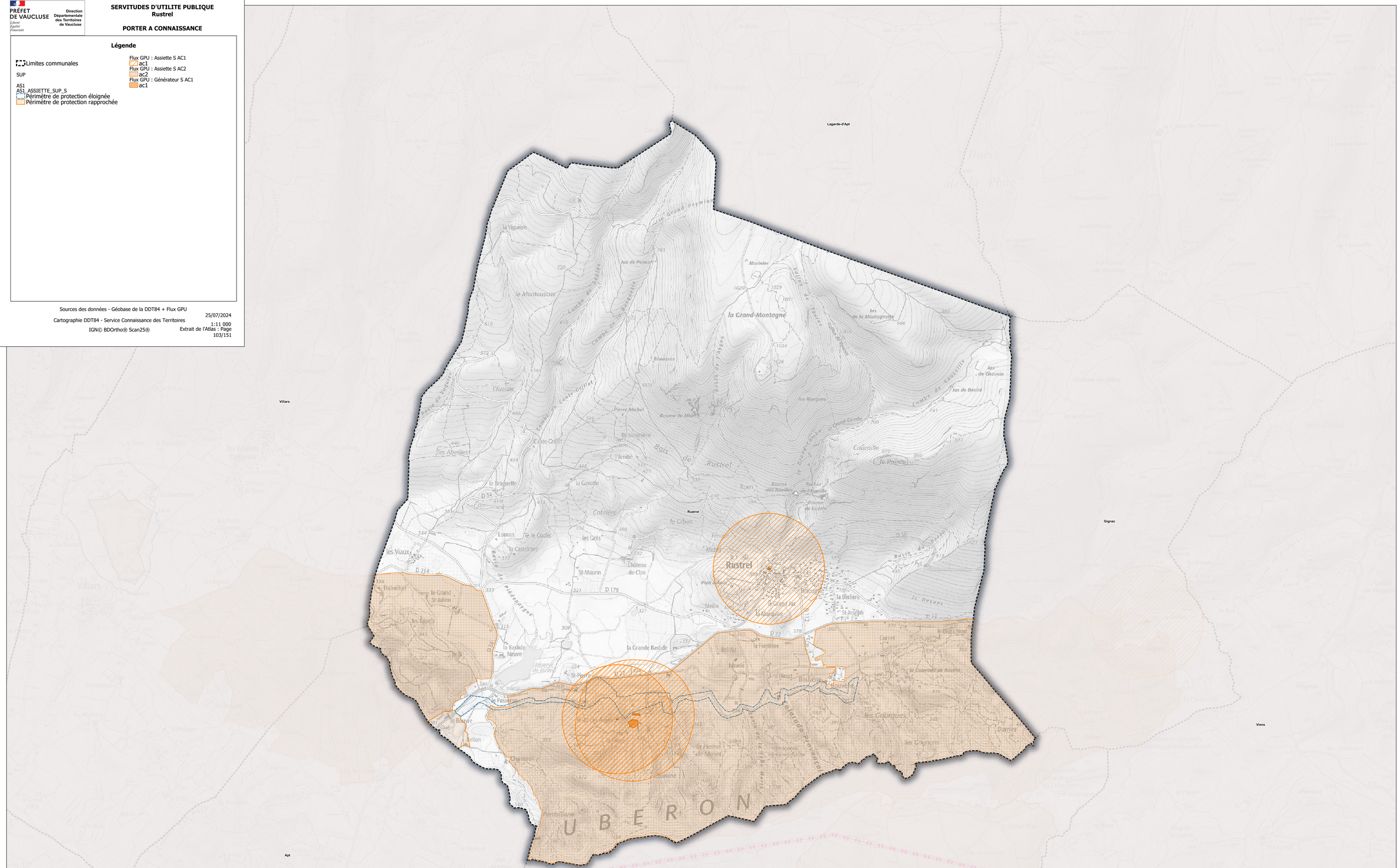


Cette carte constitue une représentation des servitudes d'utilité publiques (SUP) transmises par les gestionnaires à l'Etat.
Cette édition est réalisée dans le cadre du Porter à Connaissance de l'Etat sans préjudice des prérogatives des gestionnaires des SUP et de la commune, conformément à l'article L.133-1 à L.133-3 du Code de l'Urbanisme.
Certaines servitudes sensibles comportent des restrictions de diffusion, notamment les servitudes suivantes :
AS1, I1, I3, PM2, PM3, PT1/PT2, T4, T5, AR1, AR2, AR3, AR5.
Les fiches SUP validées sur le géoportail de l'urbanisme indiquent les règles d'utilisation et de diffusion de ces SUP. (voir paragraphe 1.4 Restrictions de diffusion pour chaque fiche SUP).
https://www.geoinformations.developpement-durable.gouv.fr/fiches-sup-validees-r1065.html

0 2,5 km